

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité de l'année 2023

Réunion de la Commission
de Suivi de Site du 18 avril 2024

Point d'attention

La présentation suivante ayant vocation à être communiquée à la suite de la CSS du 18/04/2024, celle-ci a été expurgée des données sensibles conformément à l'*Instruction du Gouvernement du 06/11/2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement, mise à jour le 12/09/2023.*



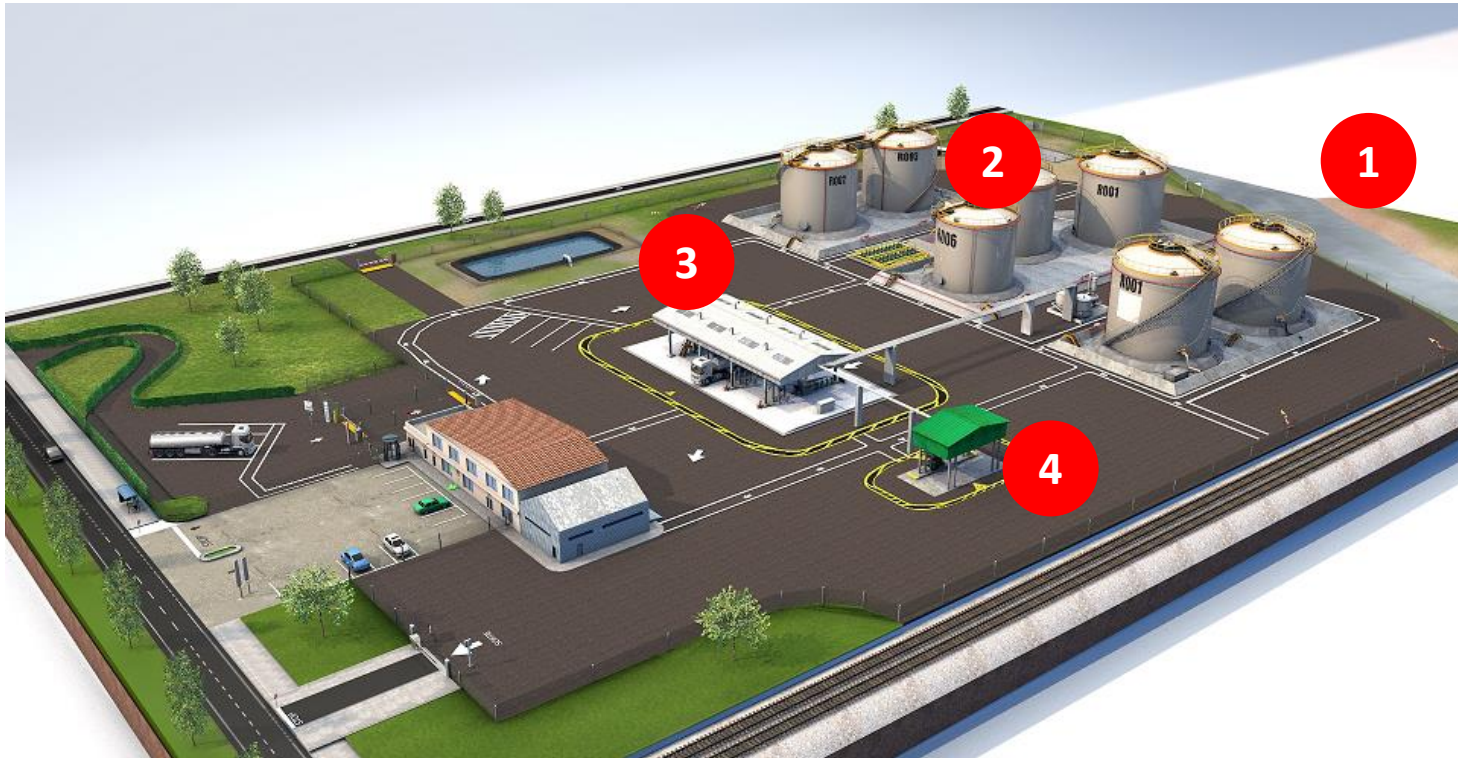
Donnée expurgée

- Les activités du dépôt et le SGS
- Relations avec la DREAL
- Les travaux engagés pour la Prévention des Risques
- Retour sur les évènements
- Programme de réduction des risques
- Point sur les inspections DREAL

1 – Activités : Le dépôt

- Stockage et distribution de carburants et combustibles
- Aucune activité de transformation
- Dépôt construit en 1926 d'une superficie de 11 Ha
- Capacité de 130 000 m³ répartis dans 10 réservoirs

1 – Activités : Présentation d'un dépôt



- 1** Réception de produits finis
- 2** Stockage
- 3** Mise à disposition et additivation pour livraison en stations-services
- 4** Traitement des vapeurs d'essence des stations-services

1 – Activité du dépôt

- Réception par canalisations de transport et bateaux/péniches
- Expédition par camion-citerne vers les stations-services (pétroliers ou GMS)
- Sorties annuelles : environ 1 million de m³
- Effectif de 11 personnes en 2023

1 – Activités : Politique de sécurité

- Objectif : 0 accident grave ou mortel
- Engagement de la Direction dans une Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)
- Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : outils traduisant la PPAM
- Système de Management de l'Environnement et de la Qualité
 - ISO 14001
 - ISO 9001

1 – Activités : La prévention des risques

Actions de formation DPC ST POL

(40 formations sur l'ensemble du personnel)

- Formation exercices sur feux réels
- Formation Vérificateur de chantier
- Habilitations électriques ou recyclage/ CACES
- ATEX
- ADR
- Sauveteur Secouriste du Travail
- GNV
- Sauveteur secouriste de travail (SST) / Santé, sécurité et Condition de travail (SSCT)
- Gestes et postures
- Formations internes / Echanges sur les retours d'expérience de l'écosystème

Sécurité vis-à-vis des Entreprises extérieures

- Sélection d'entreprises MASE ou questionnaire sécurité validé par Direction HSE
- Appels d'offre sur entreprises sélectionnées
- Habilitations du personnel
- Plan de prévention / autorisations de travail et permis
- Visites de sécurité avec échanges sur les risques
- Echanges des bonnes pratiques avec les équipes sécurité
- Action de formation sur les installations au profit de la société de surveillance

Sécurité vis-à-vis des conducteurs

- Protocole de chargement déchargement
- Vidéo d'accueil/ Vidéos de sensibilisations
- Questionnaire formation conducteurs
- Formation aux installations de chargement
- Visites de sécurité avec échanges sur les risques
- Réunions transporteurs

2 - Les modifications majeures apportées en 2023

- **DPC Saint Pol n'a pas effectué de modifications majeures sur son site en 2023**

3 - Relations à la DREAL : Plans d'actions réalisés

Synthèse des améliorations mises en place sur le site pour faire suite aux inspections DREAL du 17/01/2023 sur la défense contre les incendies, du 03/05/2023 sur le plan d'opération interne et du 10/11/2023 sur le respect des mises en demeure COV et documentation sécurité.

- Mise à jour de la consigne liée aux Mesures de Maîtrise de Risques
- Mise à jour de l'étude de dangers en réintégrant notamment les modifications liées aux hauteur de réservoir.
- Mise en place d'une revue annuelle des mesures de maîtrise de risques dans une revue de direction propre au site.
- Révision du système de gestion de la sécurité réalisée au premier semestre 2023.
- Nomination d'un assistant technique en juillet 2023.
- Amélioration du suivi de l'Unité de Récupération des Vapeurs :
 - Mise en place d'une mesure annuelle de rejet atmosphérique au niveau de l'URV.
 - Mise en marche forcée de l'URV le temps de remplacer les charbons actifs.
 - Remplacement des charbons actifs sur budget exceptionnel (fait en 2024)

4 – Principaux événements (1/3)

11 évènements de niveau 2 (modéré) se sont produits générant un plan d'action:

Date	Description	Cause	Actions menées
03/03/2023	Panne d'onduleur	Panne matérielle	Action corrective : Remplacement de l'onduleur.
29/06/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement / organisation : non vacuité de la cuve du camion avant son chargement.	Actions correctives : <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt définitif du chargement et sortie du camion-citerne du dépôt après investigation du dépôt. • Courrier au transporteur pour connaître les causes de la non-vacuité de la cuve. • Visionnage d'un REX d'épandage et discussion avec chef de dépôt sur les règles de sécurité.
18/07/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives : <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du chargement de la cuve avec la sonde touchée. • Rappel aux opérateurs de la démarche à suivre en cas de sonde touchée (note de service et consigne orale).
10/08/2023	Non fermeture de 3 vannes à sécurité positive sur sollicitation d'un arrêt d'urgence exploitation (exercice)	Matériel : dysfonctionnement/ panne	Actions immédiates : <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des 2 vannes à sécurité positive pour l'éthanol avec une de secours du magasin. • Remplacement de la vanne à sécurité positive EMAG

4 – Principaux événements (2/3)

Date	Description	Cause	Actions menées
11/08/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> Exclusion du conducteur pour 3 jours Rappel de l'obligation d'attention lors de la programmation et du chargement + règles de sécurité. Revisionnage de la vidéo d'accueil
17/08/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> Exclusion du conducteur pour 3 jours Rappel de l'obligation d'attention lors de la programmation et du chargement + règles de sécurité. Revisionnage de la vidéo d'accueil
15/09/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> Exclusion du conducteur pour 3 jours Rappel de l'obligation d'attention lors de la programmation et du chargement + règles de sécurité. Revisionnage de la vidéo d'accueil
31/10/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> Exclusion du conducteur pour 3 jours Rappel de l'obligation d'attention lors de la programmation et du chargement + règles de sécurité. Revisionnage de la vidéo d'accueil

4 – Principaux événements (3/3)

Date	Description	Cause	Actions menées
06/12/2023	Accident de travail sans arrêt – dent cassée d'un opérateur suite à choc avec un bras de chargement lors de son examen.	Matériel : condition d'installation / entretien	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> • Transfert de l'opérateur aux urgences dentaires de Lille. • Arrêt du poste 1 et recherche immédiate des causes : constatation que le vérin était dévissé => revissage immédiat. • Vérification immédiate de l'ensemble des vérins des bras de chargement : aucun autre bras n'était dévissé ou mal monté. • Reconstitution de l'accident avec l'opérateur accidenté. • Réalisation d'un REX. • Création d'une fiche de maintenance préventive de vérification mensuelle des vérins avec suivi pour constater si une dérive se produit au cours du temps. • Essai (pilote par le Siège) de nouveau vérins
12/12/2023	Sonde antidébordement de camion touchée au poste de chargement.	Comportement : erreur programmation.	Actions correctives et préventives: <ul style="list-style-type: none"> • Exclusion du conducteur pour 3 jours • Rappel de l'obligation d'attention lors de la programmation et du chargement + règles de sécurité. • Revisionnage de la vidéo d'accueil

Nouvelles politique applicable en cas d'atteinte de sonde Note de service dépôt du 24/07/2023

- Arrêt immédiat du chargement (automatique via sonde SCULLY) avec interdiction de reprendre le chargement
- Enquête sur les causes du mouillage de la sonde par le dépôt (erreur de bras, erreur de programmation, non vacuité de la cuve...)
- Sortie du camion sans reprise du chargement, y compris sur les autres cuves, que ce soit avec le même conducteur ou un autre (exception fait d'un chargement non fait sur la sellette.)
- Exclusion du conducteur pendant 3 jours ouvrés
- Information au transporteur
- Création d'une remontée d'évènement de niveau 2
- Aucun repompage de cuve effectué par le dépôt.

5 – Exercices situations d’urgence et REX

- En 2023, 24 exercices incendie et 2 exercices environnement ont été réalisés incluant l’ensemble du personnel DPC et des agents de surveillance. *(Objectif annuel: 12 et 1)*
- 1 exercice POI inopiné avec le SDIS et DREAL le 03 mai 2023.
- Recensement en interne des évènements sur l’ensemble des sites gérés par l’assistance Raffinerie du Midi (12 retours d’expérience.)
- Révision si nécessaire des procédures ou des modes opératoires

5 – Contrôles et vérifications

- En plus de ces exercices, contrôles réguliers et inopinés pour :
 - Contrôles agent de surveillance : 5
 - Contrôle astreinte : 1
 - Contrôles alcoolémie : 14
- Contrôles des chaînes MMR en heures ouvrées et non ouvrées
- Contrôles internes
 - Visites de sécurité des entreprises extérieures : 50 (*Objectif annuel: 40*)
 - Visites de sécurité des chauffeurs : 134 (*Objectif annuel: 103*)
 - Exercices évacuation : 5 (*Objectif annuel: 4*)

Sur réservoirs

- Opération décennale bac T dont VND/CND
- Opération décennale bac U dont VND/CND

6 – Investissements pour la maîtrise des risques en 2023 (2/2)

Sécurisation de l'exploitation

- Remplacement tuyauteries additifs au PCC
- URV remplacement des charbons actifs
- Remplacement de 2 bouteilles anti-pulsatoires
- Réfection peinture tuyauterie
- Réfection onduleur
- Réfection équipements ATEX
- Inspection des bras de chargement

Sécurité du personnel et sécurisation des accès

- Mise en conformité cheminements piétons
- Remplacement éclairage PCC
- Révision EDD
- Réfection de marquage au sol
- Traitement des situations à risques

TOTAL INVESTISSEMENTS SECURITE 2022: 

7 – Retour sur les audits

Un audit interne SGS/SMQE a été réalisé sur le site du 07 au 09 février 2023. Il en ressort 0 non-conformité et 11 observations :

- 11 observations:
 - ❑ Le classeur des procédures du Siège n'était pas à jour. L'ensemble des procédures étaient à jour sur le réseau. Le classeur de procédures a été remis à jour.
 - ❑ L'habilitation intervention d'un opérateur n'était pas à jour. L'habilitation de l'opérateur a été revue par l'Adjoint
 - ❑ Les habilitations électriques du personnel dépôt n'étaient pas à jour. Les formations étaient à jour mais les habilitations n'avaient pas été renouvelées. Les prochains renouvellements d'habilitations sont prévus en 2024
 - ❑ Le tableau de bord de 2022 comportait une erreur. L'erreur est consécutive à une mauvaise manipulation du Siège, elle a été corrigée par celui-ci (événement d'un autre site imputé à DPC)
 - ❑ Suivi des hauteurs d'eau et de purges: il manquait le bilan annuel du suivi des hauteurs d'eau et de purges des bacs. Les suivis ont été mis à jour et une fiche de maintenance préventive a été créée pour les rappels.
 - ❑ Une consigne encadrant les réceptions éthanol par barge pourrait être rédigée. La procédure Siège est applicable, toutefois une consigne locale est en cours de rédaction
 - ❑ Les fioles étalons doivent être supprimées et sorties de la liste des étalons. L'étuve et l'analyseur EMAG du laboratoire est à identifier comme hors service. Les analyseurs de points éclair doivent être contrôlés. L'ensemble des actions a été réalisé.
 - ❑ Mise à jour du document unique : En attendant le document unique nouvelle version, l'ancienne version doit être mise à jour pour 2023. Fait. Le DU nouvelle version est en cours avec finalisation 1^{er} semestre 2024.
 - ❑ Le plan de sûreté du dépôt doit être mis à jour. Réalisé
 - ❑ Défaut d'intégration des agents de surveillance ZAR en 2023. Habilitations 2023 reçues par le prestataire
 - ❑ Défaut de traçabilité du contrôle des droits et profil d'accès au logiciel ██████████ Contrôles réalisés par le Siège et non le dépôt, la mise à jour des droits a été réalisé.

Sur réservoirs
(733 k€)

- Opération décennale bac L dont VND/CND (303k€)
- Opération décennale bac Y dont VND/CND (430k€)

Sécurisation de l'exploitation (306 k€)

- Remplacement tuyauterie évacuation des ESP (40k€)
- URV remplacement de motorisation (50 k€)
- Dispositif de contrôle de sonde de citerne (40k€)
- Réfection peinture suite PMII (70k€)
- Réfection postes de chargements (40k€)
- Modification gare à sphère arrivée pipeline (60k€)
- Contrôle des détecteurs de fuite double paroi (6k€)

Sécurité du personnel et sécurisation des accès (160 k€)

- Mise en conformité cheminements piétons (65k€)
- Amélioration laboratoire (25k€)
- Remplacement talkies walkies DATI (10k€)
- Réfection de marquage au sol (10k€)
- Traitement des situations à risques (20k€)
- Audits RSE (énergie et eau) (30k€)

TOTAL INVESTISSEMENTS SECURITE 2022: ██████████

9 – Avis & remarques du CSE

- DPC possède un CSE et CSSCT commun à ses 2 sites.
- 4 réunions CSSCT ont eu lieu au cours de l'année 2023 (avril, juin, octobre et décembre).
- Au cours de la réunion CSSCT du 14/12/2022, il avait été demandé l'ajout d'un bungalow pour la surveillance des péniches d'EMAG pour l'appontement de DPC Saint-Pol. Lors de la réunion CSSCT du 13/04/2023, il a été confirmé que l'installation du bungalow a été mis au budget 2023. Livraison en juin 2023.
- Pas de remarque du CSE/CSSCT sur la présentation CSS.



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPÔTS DE PÉTROLE CÔTIERS (DPC)

Inspections 2023

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Inspections Dépôts de Pétrole Côtiers

- Bilan : 3 inspections réalisées
- Inspection du 17/01/2023 sur la défense contre les incendies
- Inspection du 03/05/2023 sur le plan d'opération interne
- Inspection du 10/11/2023 sur le respect des mises en demeure COV et documentation sécurité

Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers

Mesure de maîtrise des risques : Défense contre l'incendie

- Inspection le 17/01/2023
- **Thème** : Mesure de Maîtrise des Risques Défense contre les incendies (MMR DCI)
- Récolement de l'APMD du 10/11/2022
 - Retour à la conformité sur la suffisance des procédures de suivi des mesures de maîtrises des risques
- Non-conformité relevée relative à la revue de direction du site (composante du SGS) :
- Suite à la visite : Proposition de mise en demeure (signée le 28/04/2023).

Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers Plan d'opération interne

- Inspection le 03/05/2023
- **Thème** : Plan d'Opération Interne
- Simulation du déclenchement du POI de façon inopinée en dehors des heures ouvrées sur scénario feu de bac évoluant en feu de cuvette
- Inspection réalisée avec la participation du SDIS
- Aucune non-conformité, défense contre l'incendie opérationnelle

Inspection Dépôts de Pétrole Côtiers Récolement Arrêté préfectoral de mise en demeure du 22/02/2023 et du 28/04/2023

- Inspection le 10/11/2023
- **Thème** : Respect des APMD du 22/02/2023 (COV) et du 28/04/2023 (Système de gestion de la sécurité)
- **Constats:**
 - L'exploitant a mis en œuvre des actions pour revenir à la conformité sur la totalité des non-conformités constatées.
 - Proposition d'abrogation des mises en demeure.

MERCI DE VOTRE ATTENTION